



Le Mag'

du Pays d'Othe Aixois

27 Avenue Tricoche Maillard - 10160 Aix-en-Othe

Madame, Monsieur,

La nouvelle année 2015 nous ayant ouvert ses portes il y a seulement quelques jours, permettez-moi, pour l'occasion, de vous présenter mes meilleures vœux, vœux de bonheur, mais surtout de santé pour vous-même et votre famille.

Que sera 2015, nous ne le savons pas, si ce n'est que nos collectivités vont devoir faire face à la minoration des accompagnements

financiers de l'Etat, lequel doit trouver des solutions pour maîtriser une dette qui atteignait 2025 milliards d'euros le 30 septembre dernier.

Il nous faudra donc être prudents dans la maîtrise de nos dépenses, ce qui, en soit, ne changera pas trop puisque nous l'avons toujours été, soucieux que nous sommes de développer notre territoire tout en ayant à cœur de ne pas surcharger la barque de la fiscalité.

Mais si l'avenir sera ce que nous en ferons, nous pouvons en ce début d'année jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et faire le constat des satisfactions les plus marquantes qui auront été les nôtres en 2014 : l'aménagement du plan d'eau de Paisy Cosdon et l'ouverture de l'entreprise Artémise sur notre zone d'activité intercommunale de Vulaines.

Je tiens à le rappeler ; si l'ensemble du conseil communautaire n'avait pas été volontariste sur le dossier en décidant de construire le bâtiment qui accueille aujourd'hui l'usine, celle-ci ne se serait pas implantée sur notre territoire, voire même, ne se serait installée nulle part ailleurs. Nous pouvons donc être fiers d'avoir porté ce projet en cette période difficile où l'emploi est la préoccupation majeure des Français, le chômage touchant quasi toutes les familles.

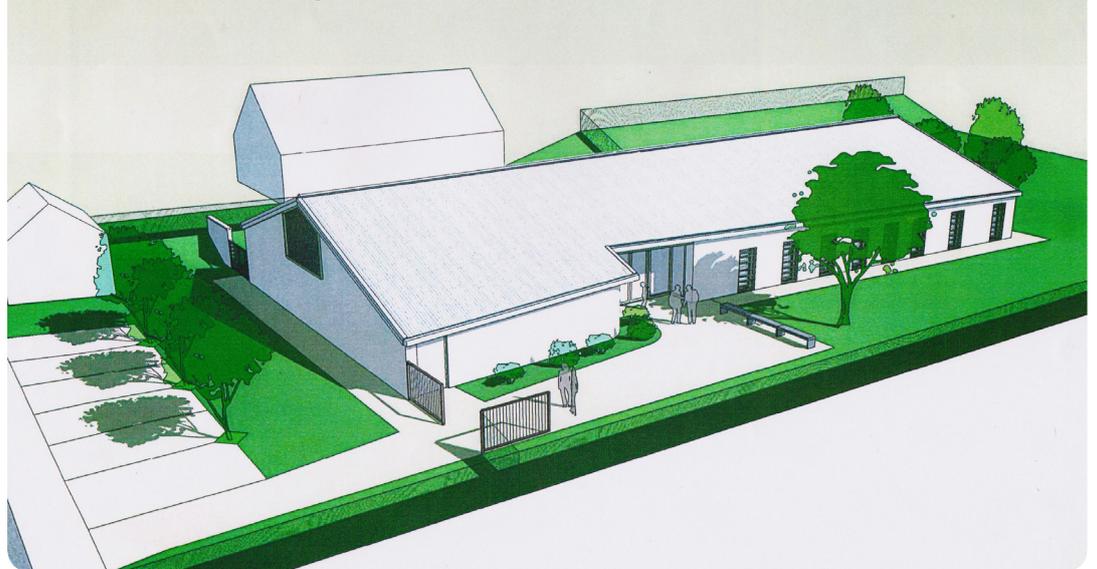
Il fallait prendre le risque d'investir deux millions d'euros. Nous avons pris ce risque parce que l'objet de l'entreprise est le recyclage et que le recyclage est une des clés du développement industriel de demain.

En effet, l'évolution de nos modes de vie a entraîné ces trente dernières années, le doublement de nos achats de biens manufacturés. Cette évolution de notre consommation a induit dans le même temps, l'utilisation toujours plus importante de ressources naturelles, induisant de facto leur raréfaction. Cette évolution a contribué également à produire de plus en plus de déchets.

Face à ces deux problèmes, le réemploi des matériaux et le recyclage des déchets sont aujourd'hui des enjeux importants pour notre économie.

Il nous faut donc, sauf à en subir demain de graves conséquences, passer d'une économie « linéaire », laquelle utilise et épuise nos réserves naturelles tout en produisant toujours plus de déchets, à une économie « circulaire », laquelle utilise le maximum de matières déjà utilisées pour fabriquer de nouveaux produits.

Future école de musique intercommunale



Les biens de grande consommation constituent un challenge à cet égard, tout particulièrement les équipements électriques et électroniques (EEE), dont font partie les lampes et autres tubes recyclés dans l'usine Artémise et c'est l'une des raisons, en plus de la création d'emploi, qui nous a porté à accompagner le chef d'entreprise dans son projet.

Recycler les produits que nous utilisons au quotidien lorsqu'ils ne sont plus pour nous que des encombrants et des déchets est donc obligatoire, pour continuer à bénéficier de matières premières mais aussi pour éviter les pollutions de toute nature, lesquelles, si nous n'y prenions garde, pourraient rendre difficile notre vie au quotidien. Mais pour cela, il faut que ces déchets soient collectés et triés avec efficacité.

Pour ce faire, nous bénéficions du ramassage à nos portes des ordures ménagères, des points d'apport volontaire et de la déchetterie. Telle que la collecte est aujourd'hui organisée, nous pourrions nous en satisfaire ; ce n'est pas le cas me concernant, ayant pu vérifier à maintes reprises que les points d'apports volontaires sont assimilés, par certains, à des dépôts d'ordures et que dans les bacs de collecte figurent quelquefois des déchets que l'on ne devrait pas y trouver, sans parler des bacs individuels qui ne sont pas conformes aux exigences de la mécanisation de la collecte.

Il est nécessaire de faire des progrès car la gestion des déchets a un coût, lequel pourrait augmenter de façon importante si nous n'y prenions garde. En la matière, il n'est qu'une solution, celle qui consiste à mieux trier. Nous allons donc dans les prochains mois mettre en œuvre le tri en porte à porte tel qu'il se pratique sur de nombreux territoires. Cela demandera à chacun de changer un peu ses habitudes, mais le jeu en vaut la chandelle, pour qu'à terme ce que nous jetons à la poubelle ne nous coûte pas aussi cher que ce que nous consommons.

Bonne année 2015 à toutes et à tous,
Aves ma cordiale amitié,

Yves FOURNIER
Président de la CDCPOA

NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Suite à la décision du conseil constitutionnel du 11 Avril 2014 et à la recomposition du conseil communautaire, l'assemblée délibérante a procédé à l'élection du 2^{ème} vice Président et Monsieur Philippe PROT a été élu au 1^{er} tour.

PRÉSIDENT
Yves FOURNIER

1^{ER} VICE PRÉSIDENT
Roland BROQUET

2^{ÈME} VICE PRÉSIDENT
Philippe PROT

Pour les habitants de la communauté de communes du Pays d'Othe Aixois.

Permanences d'informations et d'orientation juridiques tenues par les juristes du CDAD 10

Mercredi 7 janvier 2015
14 h 30 - 16 h 30

Mercredi 11 février 2015
14 h 30 - 16 h 30

Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la Communauté de communes.

PERMANENCES DE L'A.D.I.L.A.

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de l'Aube) est une association qui a pour mission essentielle l'information gratuite du public sur l'ensemble des questions d'ordre juridique, fiscal et financier relatives au logement et à l'habitat.

Cette information doit donner à l'utilisateur et ce, de façon anonyme, tous les éléments objectifs lui permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant quels que soient la problématique exposée et le parcours résidentiel envisagé.

POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les permanences ont lieu
le 3ème mercredi de chaque mois
de 9 h 30 à 12 h 00.

Dans les locaux de la mairie d'Aix en Othe,
1 avenue Georges Clémenceau.

Les rendez-vous seront pris en téléphonant au Centre de Troyes au **03 25 73 42 05.**

ÉCOLE DE MUSIQUE

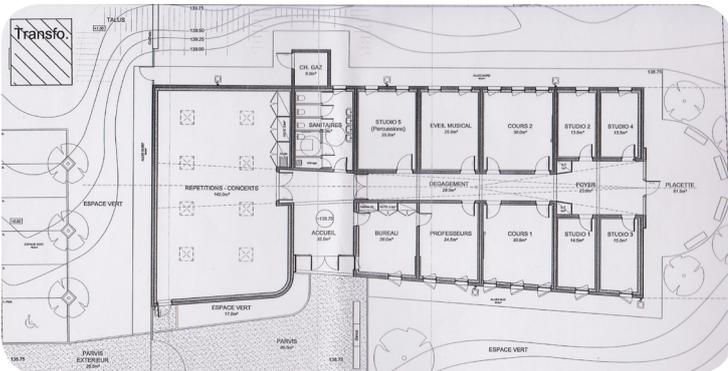
Le Syndicat Mixte du Pays d'Othe gère la fonctionnement de l'école de musique intercommunale. Aix-en-Othe et Estissac se partagent les élèves de l'ensemble du Pays d'Othe dans deux sites distincts selon les cours choisis.

La Communauté de communes du Pays d'Othe Aixois a décidé de construire une école de musique.



Vue du parvis, et de l'entrée principale.

Plan de masse.



Le nouveau projet consiste en la construction d'une école de musique, rue Roger Bidaut à Aix-en-Othe, d'une surface utile de 462 m².

CONSTRUCTION NEUVE AVEC :

Espaces d'enseignement sur 300 m²

- 2 Salles de cours
- 1 Salle d'éveil musical
- 1 Grand studio (25 m²)
- 4 Studios (13,5 m²)
- 1 Salle de répétition avec stockages
- 1 Salle de concert de 142 m²

Espaces gestion et technique sur 85 m²

- 1 Bureau de direction
- 1 Salle des professeurs
- 1 Chaufferie au gaz
- 1 Local de rangement
- Sanitaires du personnel et du public

Espaces extérieurs :

- Circulation et parvis piétons sur 80 m²
- Accès et stationnement des véhicules
- Espaces verts

L'ensemble des travaux tient compte d'un bâtiment à basse consommation d'énergie, d'une isolation thermique renforcée, d'une isolation et étude des conditions phoniques de chaque salle et de l'accessibilité des personnes en situation d'handicap.

Le coût total de l'opération est de 775 500 € HT.

La Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixois bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux d'un montant de 200 000 € et d'une subvention du conseil régional d'un montant de 200 000 €.

Notre établissement public finance le projet par un emprunt et par autofinancement.

La durée de l'opération est fixée approximativement entre 12 mois et 18 mois. Les travaux devraient débuter au 1er semestre 2015.

En 2014, 137 élèves sont inscrits à l'école de musique intercommunale. Elle est dirigée par M. KOLUDZKI et les cours sont dispensés par 10 professeurs compétents et diplômés.

Sylvia LEON
Directrice Générale des Services de la Communauté de communes



Pour ce numéro 2 du Mag' du Pays d'Othe Aixois, j'ai l'honneur d'avoir en charge la rédaction de l'article de présentation de ma commune. C'est avec l'aide de mes conseillers municipaux, membres de la commission de communication, que nous vous présentons un exposé condensé de la commune, tant sur le plan historique, que sur le patrimoine et les festivités locales.

Planty, porte du Pays d'Othe, bénéficie d'un cadre agréable et reposant. La proximité d'Aix-en-Othe, bourg centre doté de tous les acteurs économiques, la faible distance nous reliant aux grandes agglomérations Auboises, sans oublier l'accès proche de l'autoroute A5 desservant toutes les régions de l'hexagone, sont nos atouts majeurs pour venir découvrir le village et surtout pour venir y habiter avec ses enfants ou prendre sa retraite, loin de la pollution des villes.

NOS ORIGINES

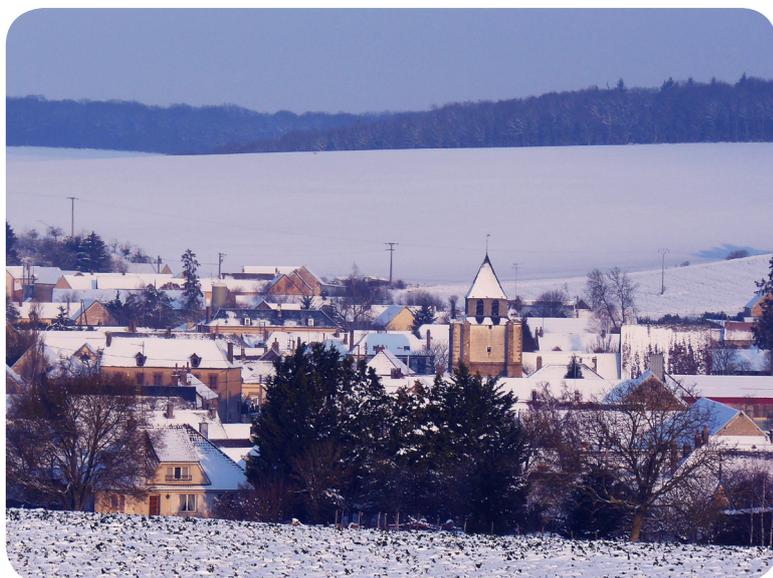
Les habitants de Planty s'appellent « les Courlis ».

D'où vient ce surnom ?

En période de sécheresse, les habitants de Planty descendaient chercher de l'eau dans la Vanne avec les chevaux et les voitures chargées de tonneaux, dans un endroit entre Cosdon et St Benoist, plat, facile d'accès.

A leur arrivée les Courlis (oiseaux) qui vivaient là, prenaient leur envol et faisaient beaucoup de bruit.

Ainsi, les habitants de St Benoist avaient-ils pris l'habitude de dire «Tiens, les Courlis (entendez les habitants de Planty) viennent à l'eau.»



Notre village est situé dans un vallon profond prenant naissance vers les bois de Pouy et Marcilly-le-Hayer et se prolongeant vers la Vanne.

De quelque côté que vous veniez, il est impossible d'y entrer sans côtoyer des bois.

En **1876**, Planty était le 3^{ème} village du canton de Marcilly-le-Hayer, par sa population.

Depuis **1990** celle-ci augmente, la moyenne d'âge rajeunie. La parité est toujours d'actualité et ce, depuis de nombreuses années.

En **2006** : 89 femmes, 90 hommes.

En **2010** : 105 femmes, 106 hommes.

En **2010**, nous étions 211, depuis de nouvelles familles sont arrivées et nous allons franchir la barre des 230 habitants.

De nombreuses résidences secondaires y ont leur place et pour héberger les nombreux touristes, des chambres d'hôtes et un gîte sont présents. C'est ce qu'on appelle un village harmonieux où il y fait bon vivre.

PLANTY VU PAR SON MAIRE

NOTRE PATRIMOINE, LE BON VIVRE : NOTRE ÉTAT D'ESPRIT

Même si notre patrimoine reste modeste, nous savons en apprécier les valeurs apportées à celui-ci par nos concitoyens, et ainsi l'entretenir, le développer et le conserver.

C'est pour cela que nous avons engagé depuis plusieurs années, une rénovation complète de l'intérieur de notre église, dans laquelle se trouvent les magnifiques vitraux, en particulier celui de Saint Felix, offrant de splendides jeux de lumières.

Certains de ceux-ci réalisés bénévolement par Roger Ropers habitant de notre commune.



Un autre trait de notre patrimoine c'est notre école, puisqu'aujourd'hui il est difficile de pouvoir conserver ce lieu de vie et de valeur dans de petites communes comme les nôtres.



Pour nous et nos habitants le bien vivre c'est aussi des lieux conviviaux comme notre terrain de pétanque, fleuris ou décorés de façons harmonieuses pour que jeunes et moins jeunes puissent s'y retrouver, y passer du temps et s'y sentir bien.

Voilà c'est cela, ces quelques valeurs et richesses de notre histoire, que nous nous efforçons d'entretenir pour le bien vivre de nos courlis.

PLANTY – «MANGER, BOUGER »

On ne s'ennuie pas à Planty, village rural ne manquant pas d'animations tout au long de l'année qui commencent par les traditionnels vœux du conseil municipal à l'ensemble des habitants.

Suivent à l'approche du Printemps le repas-dansant de la Saint Félix, saint patron de Planty, puis la Chasse aux Œufs à Pâques réservée aux enfants de la commune.



Le mois de Mai est marqué par le vide-grenier sur la place de l'église qui attire de nombreux chineurs, suivi quelques semaines plus tard par le repas-dansant de la St Jean à la salle des fêtes du village.

Fête Nationale débutant le 13 Juillet par une soirée champêtre, bal populaire et feu d'artifice. Suivi le lendemain par une après-midi récréative pour tous : concours de vélos fleuris, structures gonflables, pétanques, tir à la carabine... Fin septembre, l'exposition vente artisanale, manifestation biennale qui permet de découvrir des artistes régionaux et propose des dégustations de produits du terroir aux gourmands.

N'oublions pas les séniors qui se réunissent dans la bonne humeur pour leur repas annuel du mois d'octobre juste avant le Beaujolais Nouveau célébré par les joyeux courlis fin novembre dans une ambiance réjouissante. Avec toutes ses animations tout au long de l'année, Planty est un village où la convivialité est de mise et où il fait bon vivre, manger et bouger.

Vous pourrez aussi consulter dans quelques semaines, un site internet d'information complet sur le village. Profitant de l'opportunité de la parution de ce magazine en Janvier, le conseil municipal de Planty et moi-même, souhaitons aux lecteurs de cette brochure, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Claude LENOIR
Maire de Planty

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les propriétaires occupants d'une habitation de plus de 15 ans qui respectent un certain plafond de ressources.
- Les propriétaires bailleurs d'une habitation de plus de 15 ans qui souhaitent louer leur logement avec un loyer maîtrisé.
- Les propriétaires occupants ou bailleurs en situation de non-décence ou en perte d'autonomie.
- Les propriétaires occupants ou bailleurs souhaitant réaliser des économies d'énergie.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- ➔ Vous apporter un soutien technique et financier pour réhabiliter votre logement.
- ➔ Vous conseiller et vous aider à financer vos travaux d'économie d'énergie.



QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- des conseils gratuits et personnalisés
- des aides financières
- des avantages fiscaux



PROCHAINES PERMANENCES

7/01/15 - 4/02/15 - 4/03/15

8 h 30 - 12 h - MAIRIE D'AIX-EN-OTHE

Pour tout renseignement ou demande de dossier, adressez-vous à l'opérateur missionné par le Syndicat Mixte du Pays d'Othe :

URBAM
CONSEIL

03 29 64 05 90
opah@urbam.fr

ENVIRONNEMENT : LES DÉCHETS VERTS

QUE SONT LES DÉCHETS VERTS ?

Les déchets verts sont principalement les déchets de jardin comme les tontes, les herbes issues du désherbage manuel ou thermique (pas chimique). On peut aussi y intégrer certains déchets de cuisine.

LES DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE

Les deux bennes de déchets verts situées sur la déchèterie intercommunale d'Aix-en-Othe reçoivent principalement les tontes de gazons et les branchages des tailles des arbres ou arbustes dans des quantités et des proportions très variables selon les saisons.

DES DÉCHETS COMPOSTÉS

Cette catégorie de déchets est entièrement valorisée : les déchets verts issus de notre déchèterie sont acheminés vers la Compostière de l'Aube à Bouilly où, après avoir été déchiquetés, ils sont mélangés à d'autres produits fermentescibles (produits issus de l'industrie agroalimentaire ou déchets de restauration) pour être compostés. Le compost qui en résulte est un produit de grande valeur pour la croissance des végétaux qui est utilisé aussi bien par les particuliers que les professionnels, (agriculteurs, horticulteurs, paysagistes...).

COMMENT RÉDUIRE LE VOLUME DE VOS DÉCHETS VERTS ?

Une partie des déchets verts de jardin peut-être composté à la maison avec certains déchets de cuisine et devenir ainsi un amendement précieux pour le jardin. Les branchages quant à eux peuvent être déchiquetés et servir de paillage (ce qui réduit les arrosages en été et réduit la croissance des mauvaises herbes).



LE SAVIEZ-VOUS ?

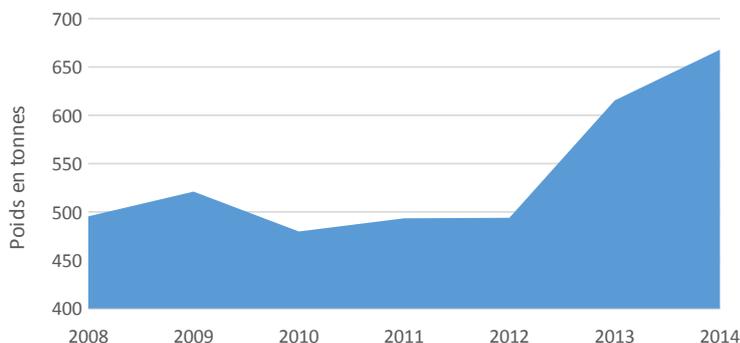
Un arrêté préfectoral de 2007 interdit tout brûlage à l'air libre notamment pour « les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres ». Les contrevenants sont passibles d'une contravention de 4ème classe (et d'un emprisonnement de 6 mois et/ou amende 3 750 € s'ils provoquent un incendie).

DES COÛTS ET DES VOLUMES À MAÎTRISER

Le coût global de ce service dépend fortement de la densité, qui est très variable pour ce type de déchets. En dessous de 5,6 Tonnes par benne le coût de transport d'Aix-en-Othe vers Bouilly est supérieur au coût du traitement proprement dit.

C'est la raison pour laquelle la Communauté de communes s'est dotée d'un compacteur de déchets qui, en moyenne, pour un tonnage identique, permet presque d'économiser une rotation sur deux (en passant de 3,3 à 6,2 tonnes par benne) ce qui en plus réduit les risques de saturation lors des pics de jardinage du printemps et de l'automne.

Cependant, cela ne compense pas pour autant l'impact financier lié à l'augmentation très importante du tonnage collecté observé ces deux dernières années.



Evolution du tonnage de déchets verts collectés à la déchèterie intercommunale d'Aix-en-Othe.

Jérôme RONCIN
Chef de projet environnement
et développement de la Communauté de communes

LES ASSOCIATIONS VOUS ANNONCENT...

DE JANVIER À FÉVRIER AIX-EN-OTHE

Exposition de Didier Conan à l'Office de Tourisme du Pays d'Othe.
Tel : 03 25 80 81 71



MARDI 6 JANVIER AIX-EN-OTHE Cinéma

La MJC-MPT, la Ligue de l'Enseignement, la ville d'Aix-en-Othe et l'ACA proposent la projection du film UNE NOUVELLE AMIE de F. Ozon, avec Romain Duris. Salle de la MJC - 20h30.
Adulte : 6 € - Enfant : 3,50 €



DIMANCHE 25 JANVIER AIX-EN-OTHE

Concert du Nouvel An - 15h

Salle Polyvalente avec Music en othe. Organisé par l'Animation Culture Aix-en-Othe
Tel : 06 80 89 18 71

THÉATR'O BISTROT

Plongez dans une ambiance sonore variée, dans un univers coloré et festif et régalez-vous !

Dix ans que David SIRE parcourt l'horizon. Ce spectacle **Bidulosophie** est né de bouts de vie, d'objets, de promesses, d'histoires, de souvenirs, de talismans qu'on lui a confiés. **Bidulosophie** est un concert qui partage ces trésors.

C'est un spectacle qui vient du cœur. Et du corps.

Percussions corporelles, danse, rituels, l'engagement physique est permanent. Avec fièvre et avec joie, David SIRE célèbre un des postulats fondateurs de la bidulosophie : «les autres, c'est ça la vie. »

VENDREDI 6 FÉVRIER

19 h : Le Puisotin « Chez Gibus » à Eaux-Puiseaux

SAMEDI 7 FÉVRIER

19 h : Le Coq au Vin à Coussegrey

VENDREDI 13 MARS

19 h : La Brasserie des Tilleuls à Pâlis

SAMEDI 14 MARS

19 h : Le Gril'Othe à Saint-Mards-en-Othe



INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OTHE AIXOIS

27 avenue Tricoche Maillard - 10160 Aix en Othe
Tel : 03 25 46 70 63
Fax : 03 25 46 66 03
SITE WEB : cdc-pays-othe-aixois.jimdo.com

Horaires d'ouverture des bureaux

Lundi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE D'AIX-EN-OTHE

Chemin du Four - Route de Villemoiron
10160 Aix en Othe
Tel : 03 25 81 18 39

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)

Lundi	Fermé
Mardi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Vendredi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Samedi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Dimanche	Fermé

* L'entrée du dernier véhicule est autorisée jusqu'à 10 minutes avant la fermeture



OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'OTHE ET DE LA VALLÉE DE LA VANNE

21, rue des Vannes - 10160 Aix-en-Othe
Tél : 03 25 80 81 71 Email : ot.pays.othe@wanadoo.fr
SITE WEB : www.tourisme-paysdothe.fr

Horaires hors saison

Lundi	Fermé
Mardi	10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 17 h 30
Mercredi	10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 17 h 30
Jeudi	10 h à 12 h 30
Vendredi	10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 17 h 30
Samedi	10 h à 12 h 30 - 15 h 30 à 17 h 30
Dimanche	Fermé



Retrouvez dès maintenant toute l'offre touristique et les manifestations sur l'application OTHE ARMANCE.

Disponible sur App Store et Google play

Directeur de la publication

Yves FOURNIER

Impression

La Renaissance

Composition

Communauté de communes du Pays d'Othe Aixois

Tirage

3900 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015